



## Revente d'un bien hérité a plusieurs

Par **ivergnoise**, le **05/01/2015** à **19:03**

Bonsoir, à la mort de mon pere , nos avons hérité mamère ma soeur et moi de son travteur!!  
Ma mère est en maison de retraite et elle souhaite se debarasser de ce tracteur.  
je suis d'accord avec elle mais ma soeur s'y oppose en à t'elle le droit puisque nous sommes  
2 à le vouloir!  
Merci de votre réponse

Par **domat**, le **05/01/2015** à **20:51**

bjr,  
pour vendre quelque chose, il faut l'accord de tous les propriétaires sauf cas particuliers qui  
nécessitent de passer devant un juge qui donnera ou non l'autorisation de vendre.  
cdt

Par **ivergnoise**, le **05/01/2015** à **21:30**

merci, c'est sans issu alors, on ne va pas engager des frais pour ujn si petit bien  
bonne soirée